

données par les Prélats à ces viles productions expriment fortement la scélératesse des auteurs & les pernicioeux effets que la Religion & la saine politique doivent appréhender de la séduction des peuples, si on leur laisse entre les mains ces abominables leçons. On condamne donc ces différens ouvrages comme contenant des principes respectivement faux, injurieux à Dieu & à ses augustes attributs, favorisant ou enseignant l'athéisme, pleins du poison du matérialisme, anéantissant la regle des mœurs, introduisant la confusion des vices & des vertus, capables d'altérer la paix des familles, d'éteindre les sentimens qui les unissent, autorisant toutes les passions & les désordres de toute espece, tendant à inspirer du mépris pour les livres saints, à renverser leur autorité, à dépouiller l'Eglise du pouvoir qu'elle a reçu de Jesus-Christ, & à d'écrier ses Ministres, propres à révolter les sujets contre leur Souverain, à fomenter les séditions & les troubles, destructifs de toute révélation, remplis de calomnie & d'outrage contre notre sainte loi & la Personne adorable de Jesus-Christ notre Sauveur, scandaleux, téméraires, impies, blasphématoires, & aussi offensans pour la Majesté divine, que nuisibles au bien des Empires & des sociétés.

Dans la lettre circulaire qui est à la fin de l'avertissement on voit avec plaisir l'accueil que S. M. a fait aux Evêques, le zele qu'elle témoigne pour les droits de la Religion, &